

ORDRE DU JOUR DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

RÉUNION ORDINAIRE DU 5 JANVIER 2021

Cet ordre du jour a été fixé conjointement par le président et le secrétaire du CSE. Les points suivants seront abordés successivement :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion précédente
2. Point relatif à la situation financière de l'entreprise
3. Information relative à la situation de l'emploi
4. Point sur les accidents de travail
5. Information et consultation sur la mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels
6. Consultation sur la mise en place du règlement intérieur
7. Questions en lien avec la santé, la sécurité et les conditions de travail
8. Point sur les activités sociales et culturelles
9. Questions diverses

Signatures :

Le secrétaire du CSE

Le président du CSE